

COMMUNE DE BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Extrait du procès-verbal officiel des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa séance du 08 avril 2025

(Application de l'article 32 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 08 avril 2025 à 20 h 00 sous la Présidence de Madame Marie-Paule SOUBRIER, Maire, dans la salle du Conseil Municipal de BELLEVILLE SUR MEUSE. La réunion est publique.

Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

Monsieur Dylan DELCROIX est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Après avoir fait l'appel des Conseillers Municipaux, Madame le Maire précise qu'il y a 16 présents, 6 pouvoirs, et 1 absence.

Madame le Maire demande à l'assemblée si des personnes souhaitent enregistrer la séance, qu'elles le fassent savoir, aucune personne ne souhaite l'enregistrer.

Madame le Maire informe l'assemblée de l'ajout de deux points à l'ordre du jour du Conseil Municipal : une demande de subvention exceptionnelle du Club de foot Verdun Belleville Grand Verdun FC pour la location d'un mini bus et une tarification d'enlèvement pour les dépôts sauvages.

Madame le Maire demande à l'assemblée d'approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 février 2025. Il est approuvé à l'unanimité des membres votants.

Compte-rendu de décision prise par délégation du Conseil Municipal

Madame le Maire donne lecture de la décision suivante :

- **N°02/2025** : Attribution du marché de travaux pour la réfection de la toiture du bâtiment Mairie-Salle des fêtes

2025-04-09 : Approbation du compte administratif 2024 du Budget Général

A 15 voix pour et 5 abstentions : adopte le compte administratif 2024 du budget général présenté par Madame la 1^{ère} Adjointe.

2025-04-10 : Approbation du compte de gestion 2024 du budget général

A 17 voix pour et 5 abstentions : adopte le compte de gestion 2024 du budget général de Monsieur le Trésorier

2025-04-11 : Affectation du résultat 2024 du budget général

A 17 voix pour et 5 abstentions : décide d'affecter les résultats présentés au budget général

2025-04-12 : Vote des taux de fiscalité 2025

A 17 voix pour et 5 voix contre : dans le cadre de l'entrée en vigueur du schéma de financement des collectivités territoriales issu de la suppression de la taxe d'habitation, les communes se voient ainsi transférer la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire en compensation de la perte du produit de la taxe d'habitation résidence principale (THRP). Donc, nous devons ajouter à notre taux de 9,40 % le taux du Département qui est de 25,72 % ce qui amène la commune à voter un taux de 35,12 %. Le produit de cette taxe sera corrigé par un coefficient correcteur qui mettra la commune dans une situation de contributeur. Ainsi, le contribuable paiera la taxe foncière bâtie à hauteur de 35,12 % de la valeur locative ; mais la commune ne recevra que le produit correspondant à 9,40 % puisqu'elle n'a plus de ressources THRP depuis 2015.

Les taux de fiscalité 2025 sont votés comme suit :

- Taxe d'habitation : 8.00 %
- Taxe foncière bâtie : 35.12 %
- Taxe foncière non bâtie : 0.00 %

2025-04-13 : Vote des subventions 2025

A l'unanimité des membres votants : valide la proposition des subventions aux associations pour l'année 2025 qui a été étudiée par la Commission Vie Associative. Ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 600 € pour Club de foot Verdun Belleville Grand Verdun FC pour la location d'un mini bus dans le cadre d'un tournoi international à Ravenne en Italie pour la catégorie U15.

2025-04-14 : Emprunt à contracter

A 17 voix pour et 5 abstentions : autorise Madame le Maire à contracter un emprunt d'un montant de 500 000 € auprès du Crédit Agricole de Lorraine.

2025-04-15 : Vote du budget primitif 2025 du budget général

A 17 voix pour et 5 abstentions : vote le budget primitif 2025 du budget général comme il a été exposé

2025-04-16 : Journée de solidarité 2025

A 21 voix pour et 1 voix contre : valide la proposition faite sur la journée de solidarité, à savoir, la réalisation de cette journée au cours des semaines 25 et 26 du mois de juin 2025.

2025-04-17 : Nouveau Contrat avec Centaure Systems

A 15 voix pour et 7 abstentions: autorise Madame le Maire à signer un nouveau contrat d'abonnement pour une durée de 3 mois.

2025-04-18 : Encaissement de chèques du repas des Aînés

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à encaisser les 12 chèques de 35,00 € correspondants aux invités payants (conjoint ou concubin).

2025-04-19 : Plan de financement de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

A 18 voix pour 2 voix contre et 2 abstentions : Autorise Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'OFB et valide le tableau de financement proposé.

2025-04-20 : Achat d'un bien

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à acheter le bien cadastré AB 178 sis 8 rue Jean Jaurès à BELLEVILLE SUR MEUSE.

A 22 h 35, une demande de suspension de séance a été demandé par les Membres du Conseil d'opposition lorsque le point « achat d'un bien » a été abordé.

Reprise de la séance à 22 h 40 au retour des Membres du Conseil d'opposition.

Ils ont quitté la salle pour aller visualiser sur place le bien en question.

Questions diverses : /

Informations diverses :

Marie-Paule SOUBRIER

- Harmonie municipale
 - o Une plainte a été déposée.

La séance a été levée à 22 h 50 mn.



Madame le Maire,
Marie-Paule SOUBRIER

Affiché le 09 avril 2025